

Paris Code : lancement de la deuxième saison

Jeudi 18 mai, 14h30, Hôtel de Ville, 5 rue Lobau (4^e)

Jeudi 18 mai, à l'Hôtel de Ville, Pauline Véron et Jean-Louis Missika, adjoints à la Maire de Paris, lanceront la deuxième saison de ParisCode, un dispositif pour développer la formation aux métiers du numérique et l'ouvrir aux Parisiens les plus fragiles.

Aujourd'hui, tous les secteurs de l'économie sont impactés par la transition numérique. Cela implique une dynamique de changement de grande ampleur pour les acteurs économiques, qui induit la création de nouveaux métiers et, donc, la recherche de nouvelles compétences. Les entreprises parisiennes, comme le secteur public, constatent une difficulté à recruter dans les métiers à expertise numérique, tels que les développeurs. Ces postes non pourvus sont un frein à la croissance économique.

En réponse, la Ville de Paris a lancé, en décembre 2016, le dispositif Paris Code, doté d'un budget 1M€, pour développer les formations aux métiers du numérique. L'objectif est de former 2.000 développeurs par an d'ici à 2020, en s'adressant prioritairement aux jeunes décrocheurs scolaires ou universitaires, aux seniors en reconversion, aux femmes – sous-représentées dans ces métiers – et aux habitants des quartiers populaires.

Ce second appel à projets permettra une montée en puissance du dispositif. En parallèle, la Ville de Paris signera avec 5 grandes entreprises du numérique - Accenture, Microsoft, Orange, Salesforce et Showroomprive.com - des « Chartes partenaires Paris Code », renforçant les moyens alloués au développement du dispositif.

Personnalités présentes :

- Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
- Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi

Date et lieu :

Jeudi 18 mai, 14h30, Hôtel de Ville, 5 rue Lobau (4^e)